

PROJET PEDAGOGIQUE



Des Accueils de Loisirs **(3-11 ans) :**

Centre de Loisirs de Cailloux sur Fontaines

**Périscolaires de Cailloux sur Fontaines,
Fontaines Saint-Martin, et Sathonay Village**

Le projet pédagogique est le cadre dans lequel nous allons travailler tous ensemble pour le bien des enfants afin de répondre au mieux à leurs besoins, leurs envies et de veiller au respect de leur droits.

TABLE DES MATIERES

I - PRESENTATION GENERALE.....	3
II - FONCTIONNEMENT / ORGANISATION.....	4
▪ <u>Les Périscolaires</u>	4
▪ <u>Le Centre de Loisirs</u>	6
III - PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES	9
▪ <u>Les grandes lignes du projet éducatif de l'UFCV</u>	9
▪ <u>Les intentions pédagogiques et les objectifs concrets à mettre en place</u>	10
▪ <u>Les Réunions</u>	11
IV - CONCLUSION.....	11
ANNEXE 1 : LE REPAS	12

I - PRESENTATION GENERALE

Les accueils sont tous trois situés à proximité du groupe scolaire auxquels ils sont rattachés ou dans le groupe scolaire. Ceci afin de faciliter et de réduire les déplacements des enfants.

Le périscolaire et le Centre de Loisirs (mercredi/vacances) de Cailloux sur Fontaines se situent dans les mêmes locaux :

- au 34 Avenue du 11 Novembre :

Il y a 3 salles d'activités avec du matériel adapté pour chaque tranche d'âge, des sanitaires, un jardin clôturé. Le réfectoire et le dortoir sont tous deux utilisables pour d'autres activités en dehors des temps d'utilisation spécifique « repas/goûter » et « sieste ».

Cette structure est partagée entre le Centre de Loisirs, le périscolaire, le Relais d'Assistantes Maternelles et la cantine scolaire de l'école maternelle.

- dans les locaux de la maternelle et la cantine de l'école communale, place du 8 Mai 1945 :

Le périscolaire accueille 14 enfants les lundis, mardis et jeudis soirs de 16h30 à 18h30. Ils ont accès au hall d'entrée de maternelle et aux sanitaires.

Les mercredis après-midi, le groupe des GS/CP ou CE1/CE2 ont accès pour leurs activités au hall d'entrée de maternelle, à une salle de classe attenante et aux sanitaires. Les enfants de grandes sections jusqu'au CM2 peuvent manger dans la cantine de l'école.

Passage du centre de loisirs à l'école : Pour la sécurité des enfants, les déplacements entre ces deux lieux d'accueil et/ou d'activités seront assurés par des animateurs avec l'équipement de sécurité nécessaire (gilets de sécurité). Les déplacements sont soumis au même taux d'encadrement que la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Le Périscolaire de Fontaines Saint-Martin se situe au pôle enfance, rue Joseph SEVE.

Il dispose de deux salles, la première au rez-de-chaussée sert aux activités de table ainsi qu'aux jeux symboliques, la seconde à l'étage est plus grande, elle est utilisée pour les jeux symboliques également mais surtout pour les jeux et activités plus dynamiques qui demandent un espace plus important.

Le périscolaire dispose également d'une cour extérieure directement accessible par la salle du bas.

C'est une structure partagée entre le périscolaire, le Relais d'Assistantes Maternelles, le restaurant scolaire communal et la crèche « Les Fontaineminois ».

Le périscolaire de Sathonay-Village et l'extension du centre de Loisirs mercredi se situe dans l'école les Grains de blé, place Pierre-Louis DANIS.

Le périscolaire dispose de l'accès à la BCD (bibliothèque), à la cantine pour le goûter, au gymnase le matin, à la salle de motricité le soir, aux sanitaires des primaires et des maternelles.

Les activités peuvent aussi se dérouler dans la cour de récréation et au parc de la mairie.

Le centre de loisirs le mercredi dispose de l'accès au hall d'entrée, à la BCD, à la cantine pour le repas du midi, à la salle de motricité, aux sanitaires du hall et des maternelles.

Les activités peuvent aussi se dérouler dans la cour de récréation et au parc de la mairie.

Compte tenu du partage des locaux, avec des activités « petite-enfance » dans les communes de Cailloux sur Fontaines et Fontaines Saint Martin, il est indispensable que chacun participe à les laisser propres et sans risque pour les plus petits en rangeant de façon sécurisé tout ce qui représente un risque.

Les cinq accueils de loisirs (3 périscolaires, mercredi et vacances) sont le fruit d'une entente entre trois municipalités : Cailloux sur Fontaines, Fontaines Saint-Martin et Sathonay-Village.

Ce partenariat visant à répondre aux besoins de garde des familles participant à la vie de ces trois communes (lieu d'habitation ou scolarisation des enfants), une priorité d'accès est mise en place pour l'inscription de leurs enfants. Toutefois, dans la limite des places restantes et avec une majoration du tarif, les personnes extérieures à la vie des communes peuvent également inscrire leurs enfants (hors période de COVID).

Les communes ont confié la gestion de leurs accueils de loisirs à l'Union Française des Colonies de Vacances association sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901 depuis janvier 2016.

II -FONCTIONNEMENT / ORGANISATION

Les accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires 3-11 ans de l'intercommunalité sont coordonnés par Mme DEMURGE Valérie, titulaire du diplôme « d'Éducatrice spécialisée ».

Pour cette année scolaire 2022-2023, les directions sont les suivantes :

- ▶ Périscolaire de Cailloux-sur Fontaines : Mme DEMURGE Valérie, titulaire du DEES.
- ▶ Périscolaire de Fontaines Saint-Martin : Mme GHIRINGHELLI Erica, titulaire du Master II Sciences de l'éducation.
- ▶ Périscolaire de Sathonay-Village : Mme MOULAT Maryline, titulaire du BAFD.
- ▶ Centre de loisirs mercredi : Mme DEMURGE Valérie et Mme GHIRINGHELLI Erica.
- ▶ Centre de loisirs vacances : BRENDÉL Kévin, titulaire du BAFD complète l'équipe de direction.

Au sein de ces 5 structures les enfants sont pris en charge par des équipes pédagogiques composées en fonction de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Dans chaque commune, un PEDT (Projet Educatif Du Territoire) permet de mettre en place une thématique qui réunit tous les acteurs enfance jeunesse. Il peut se traduire par des actions ou des activités proposées sur les temps périscolaire, le mercredi ou même les vacances.

L'objectif est de proposer des accueils avec des activités qui se veulent ambitieuses aussi bien sur le plan culturel, artistique, sportif, manuel..., en ayant toujours à l'esprit le respect des goûts et du rythme de l'enfant.

▪ **Les Périscolaires**

Ces trois accueils de loisirs périscolaires sont habilités par la DDCS du Rhône ainsi que par la PMI pour accueillir des enfants âgés de 3 à 11 ans :

- **Cailloux-sur-Fontaines**, 74 enfants le matin et jusqu'à 96 enfants l'après-midi.
- **Fontaines Saint-Martin**, 49 enfants le matin et l'après-midi.
- **Sathonay-Village**, 49 enfants le matin et l'après-midi.

Les trois périscolaires sont ouverts selon le calendrier de l'éducation nationale sur les horaires suivants :

Déroulement « des temps » d'Accueil Périscolaire

- **07h30 à 8h15 (Accueil et activité)** : les enfants sont accompagnés dans les salles par leur(s) parents(s).

Plusieurs espaces de jeux et d'activités libres sont mis en place, les enfants s'installent selon leurs souhaits. Les animateurs accueillent les arrivants et animent également des jeux ou ateliers (dessin, origami, etc.) en parallèle.

Pour respecter le rythme des enfants et faciliter l'organisation familiale et professionnelle, les parents peuvent amener le petit-déjeuner de leur enfant. Il convient de préciser que si l'enfant arrive après 8h10, il faut qu'il ait déjà pris son petit-déjeuner.

- **8h15** : les enfants aidés par les animateurs, **rangent les jeux/le matériel** puis se préparent pour le départ à l'école.

- **08h20 : pour Cailloux-sur-Fontaines et Fontaines Saint-Martin, trajet vers l'école et entrée en classe.** Les animateurs encadrent de façon sécurisée le trajet jusqu'à l'école et accompagnent les enfants dans les classes. Ils transmettent les informations données par les parents.

- **16h30 à 16h40 (Départ de l'école)** : les enfants inscrits au périscolaire sont récupérés dans leur classe par les animateurs ; le trajet jusqu'aux locaux du service est sécurisé.

- **16h40 à 17h (Goûter)** : en arrivant au sein du service les enfants s'installent pour le goûter, celui-ci est pris en petit groupe ou tous ensemble. **Ce sont les enfants, aidés par les animateurs, qui organisent le goûter et le distribuent.**

Pour les gouters : Les parents sont invités à tour de rôle à fournir le gouter pour l'ensemble du périscolaire. Des mails vous serons envoyer pour participer et vous inscrire.

- **17h à 18h30 (Activité et jeux)** : Chaque centre d'accueil de loisirs dispose de locaux particuliers et d'une organisation spécifique, il est donc nécessaire de les préciser :

Pour l'année 2024-2025, voici le fonctionnement de chaque structure :

- **Cailloux sur Fontaines** : le matin les enfants sont accueillis au centre de loisirs et peuvent participer à l'animation ou jouer aux jeux mis à disposition (jeux sociétés, poupée, voitures, dinette, etc.)

Après 17h, l'équipe d'animation propose une activité à tous les enfants sur le thème « **défini en septembre 2025** ». Les enfants sont libres de participer aux activités mises en place. Pour ceux ne souhaitant pas y participer, plusieurs espaces de jeux et d'activités libres sont mis en place.

- **Fontaines Saint-Martin** : cette année, l'équipe d'animation fait découvrir grâce à des activités le thème : « **défini en septembre 2025** ». Les animations pourront avoir lieu le matin dans les deux salles et de 17h à 18h20 dans la salle d'activité du bas.

- Sathonay Village :

Les animations proposées cette année seront sur le thème de « défini en septembre 2025 ».

Le matin :

Les maternelles et les primaires ont accès au BCD ou à la salle psychomotricité pour des activités libres (dessin, sable, livre ...) ou activités proposées par des animateurs. Les activités plus sportives et jeux se font dans le gymnase.

Les maternelles, passent aux toilettes à 8h10 et sont déposés devant leur classe à 8h20.

Les primaires vont dans la cour ou devant leur classe entre 8h20 et 8h30.

Le soir : Les maternelles et les primaires sont en salle de motricité, dans la cour ou au BCD. En cas de protocole sanitaire, les primaires seront dans le gymnase.

L'équipe pédagogique proposera des activités manuelles, sportives, jeux, jeux libres dans tous les lieux.

Les heures de sortie sont 17h00, 17h30, 18h00 et 18h30.

▪ Le Centre de Loisirs

Il est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Rhône ainsi que par la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Chaque groupe dispose d'un espace dédié, adapté et aménagé car en fonction de leur âge les enfants n'ont pas les mêmes besoins et rythmes journaliers :

- activité plus longue, plus dynamique, plus approfondie chez les plus de 6 ans,
- accompagnement à la vie quotidienne plus soutenue (*passage aux sanitaires, repas*) chez les 3-5 ans.

Pendant les vacances, 68 enfants de 3 à 11 ans sont accueillis sur trois groupes distincts :

- **3-5 ans : avec 32/40 places** animées par 3/4/5 animateurs
- de **6 ans jusqu'au CE2 : avec 12-24 places** animées par 1/2/3 animateurs
- **CM1-CM2 : avec 12 places** animées par 1 animateur

Lors de chaque vacance une thématique est proposée aux enfants pour leur permettre de découvrir un univers. Cela permet d'apporter aux enfants une ouverture sur des connaissances culturelles, artistiques, cinématographiques, manuelles, environnementales, citoyennes et sportives.

Les enfants de CM1 et CM2 peuvent le matin repenser et proposer un nouveau programme en fonction de leurs envies.

Une sortie ou la venue d'un intervenant est proposée une fois par semaine (certaines sorties seront sans obligation de participation pour les maternelles afin de respecter le rythme de chaque enfant).

Les mercredis, les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis sur deux communes :

Cette année 2024-2025, les enfants découvriront sur chaque période inter-vacances une thématique sur les « défini en septembre 2025 » :

Ce grand thème se fera en partenariat avec la bibliothèque, les habitants et commerces du territoire, etc.

► à **Cailloux-sur-Fontaines** : il y a quatre groupes distincts (capacité d'accueil : le matin de 82 enfants et l'après-midi 94 enfants)

- *petite et moyenne sections* : **24 à 32 places** animées par 3 animateurs
- *grande section et CP* : **24 à 30 places** animées par 2/3 animateurs
- *CE1- CE2* : avec **24 à 32 places** animées par 2/3 animateurs
- *CM1-CM2* : avec **10 à 14 places** animées par 1 animateur

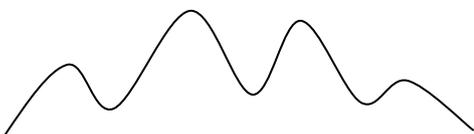
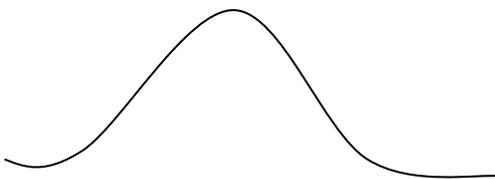
► à **Sathonay-Village** : il y a deux groupes distincts (capacité d'accueil : 49 places)

- *petite, moyenne et grande sections* : **24 à 29 places** animées par 3 animateurs
- *CP-CE1-CE2-CM1-CM2* : **24 à 28 places** animées par 1 animateur

Le déjeuner. Les enfants peuvent déjeuner à midi au centre de loisirs. La société « RPC - Restauration Pour Collectivités » livre des repas variés et équilibrés (fait avec le conseil de diététicien) que l'agent de service remet en température chaque plat en suivant les recommandations du fournisseur et la réglementation HACCP appliquée aux cuisines collectives.

Les goûters sont fournis par l'accueil loisirs. Ils se composent de pains, brioches, cakes accompagnés de chocolat / confiture / fromage/ pâtes de fruits/ laitage/ jus de fruits, etc.

Déroulement d'une « Journée » en Accueil de Loisirs

	-6ans	+ 6ans	
7h30/ 8h	Temps d'accueil des enfants, 1 salle - 6 ans et 1 salle + 6 ans. On est en situation d'animation. On fait avec les enfants des jeux, coloriages, etc Préparation du matériel de la matinée.		
9h	Rangement du temps d'accueil		
9h15/9h45	Présenter la journée aux enfants.		
9h30/10h	<p style="text-align: center;">ACTIVITES : projets d'activités. Proposer plusieurs petites activités en commençant par une activité calme puis une qui bouge plus</p>  <p style="text-align: center;">On respecte la courbe d'intensité</p>	9h30/10h	<p style="text-align: center;">ACTIVITE: projets d'activités. Activités cool, plutôt par petits groupes.</p>  <p style="text-align: center;">On respecte la courbe d'intensité</p>
10h45	Rangement du matériel et retour au calme pour le départ et l'accueil. Préparation au repas (toilette, lavage des mains ...)	11h15	Rangement du matériel et retour au calme pour le départ et l'accueil. Préparation au repas (toilette, lavage des mains ...)
11h30	Repas (voir annexe 1) Les enfants et les animateurs se mélangent sur les tables.	12h 12h30 11h45	Repas (voir annexe 1) Les enfants et les animateurs se mélangent sur les tables.
13h00-13h30	Sieste et temps calme Pour les enfants qui ne font pas la sieste: jeux, dessin, perles Un animateur propose une petite activité différente chaque jour.	13h 13h30	Temps calme: conte, jeux, dessin, perles Un animateur propose une petite activité différente chaque jour. Les groupes des moyens et des grands peuvent faire des temps calme en commun.
14h	ACTIVITE	14h	ACTIVITE QUI BOUGE PLUS
15h30 16h15	temps libre	goûter fourni par le Centre	
16h45	Rangement des activités. Retour au calme pour le départ et l'accueil.		
17h - 18h	Accueil des parents par un animateur de chaque groupe On est toujours en situation d'animation 17h45 : Un animateur de chaque groupe est présent pour ranger et nettoyer leur salle.		

A noter : les activités doivent être équilibrées sur la journée :

- petit groupe /grand groupe
- atelier / grand jeu / expression ...
- calmes / vives

III – PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES

▪ Les grandes lignes du projet éducatif de l'UFCV

L'UFCV est une association d'éducation, de formation et d'animation qui s'inscrit dans les champs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire. Le texte sur les “ finalités et choix d'action ” adopté en 1976 précise le référentiel commun et a permis de formaliser le projet et les positions de l'UFCV. Ils sont confirmés en 1991 et s'enracinent dans :

- “ *Une conception de la personne, reconnue dans son originalité, sa vocation de liberté, sa dimension spirituelle, sa construction permanente et sa responsabilité* ” ;
- “ *Une conception de la société, pensée en termes de responsabilité collective, organisée en communautés et dans laquelle le politique et l'économique sont mis au service de l'homme* ”.

Au nom de ses finalités, l'UFCV réaffirme aujourd'hui qu'elle entend promouvoir

- **une société démocratique, pluraliste et laïque**
- **mettre en œuvre dans les actions qu'elle conduit, la déclaration des droits de l'enfant, de l'homme et du citoyen.**

1°) **Des grands objectifs pour les accueils Extrascolaires et Périscolaires:**

- favoriser les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes.
- Construire de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptés à la réalité des enfants (âges, compétences, besoins).
- Avoir un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des droits des enfants.
- Avoir une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépaysement.

2°) **Spécificité des Accueils Périscolaires**

- Veiller à la qualité de l'accueil des enfants et de leurs parents.
- Veiller au rythme de vie des enfants, proposer des espace-temps adaptés aux réalités et aux besoins dans le contexte d'une fonction d'accueil.
- Veiller à la qualité de la relation et de la communication avec les adultes.
- Veiller à ce que les animateurs soient disponibles et sécurisants.

▪ Les intentions pédagogiques et les objectifs concrets à mettre en place

Un accueil de loisirs est un lieu d'accueil collectif de mineurs devant, de par sa nature, se démarquer pleinement de l'école, de l'étude, de l'aide au devoir, des clubs sportifs...

Les accueils de loisirs sont des lieux d'épanouissement, d'apprentissage et de découverte de la vie.

C'est aussi des lieux d'échanges, d'ouverture, de rencontres où tous les acteurs (enfants, animateurs, équipe de direction, personnel de service) ont l'occasion de vivre des moments de convivialité dans le respect de la différence.

Les acteurs de ces lieux sont des êtres sociaux qui s'enrichissent grâce aux relations qu'ils nourrissent avec leur environnement et leur responsabilité par rapport aux enfants, à l'équipe d'animateurs, au matériel et aux locaux.



RESPECTER

le rythme des enfants



jeu collectifs / individuels

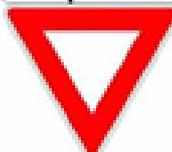


Laisser jouer, donner à jouer,
jouer avec, faire jouer



TEMPS DE PARTAGE PERISCOLAIRE
FETE DU CENTRE DE LOISIRS

la sécurité,
ma priorité



affective/ physique/morale



ANIMATEURS prenez plaisir à faire
votre travail mais n'oubliez pas :

RESPECT

des enfants, de ses collègues,
des horaires, du matériel, des
règles de vie...



Communique avec les
familles, les enfants et avec
ses collègues.

l'exemple,
C'est NOUS



Montre le bon exemple :
Tenue, attitude, langage



Prépare ses activités



Je suis de



Bonne humeur!



▪ Les axes de travail pour améliorer notre pédagogie

► L'inclusion des enfants en situation de handicap

Nos équipes sont régulièrement formées pour accompagner au mieux les enfants en situation de handicap (cf plaquette). Des sensibilisations peuvent être proposées aux enfants ponctuellement ou sur des thématiques vacances

► La communication

Suite à deux demi-journées de formations en 2020-2021, les animateurs sont sensibilisés à la communication avec les enfants et au sein de l'équipe. Les notions suivantes ont été retenues comme objectifs de travail :

- l'écoute
- la communication positive
- la valorisation des enfants
- « être attentif » sur les notions d'égalité et d'équité
- faire attention aux besoins de l'autre (en restant sur « les faits » et non les « dire »)

▪ Les réunions

Les réunions permettent de préparer les plannings et la bonne mise en pratique des intentions pédagogiques :

Pour les vacances scolaires : une réunion de préparation sera proposée, le samedi matin au minimum 2 mois avant les vacances scolaires, pour mettre en place les équipes, présenter le projet pédagogique et les locaux, préparer le programme des vacances. Une thématique est proposée en début de réunion : l'accueil des enfants en situation de handicap, la sécurité, amélioration de notre pratique, etc.

Pendant les vacances, des réunions peuvent être imposées en cas de nécessité (conflit à régler, manque de préparation, mise en danger des enfants ...).

Pour le périscolaire/mercredi : une réunion aura lieu fin Juin et début septembre pour mettre en place les équipes, présenter le projet pédagogique, élaborer le contenu d'animation que les animateurs souhaitent mettre en place.

Chaque trimestre l'équipe se réunira pour faire un point sur le fonctionnement, la réalisation des projets et mettre en œuvre divers projets.

IV - CONCLUSION

L'animation est une question de plaisir et d'amour des enfants.

Cependant, une rigueur dans ce travail est nécessaire.

L'animateur est en formation continue et ne doit pas hésiter à savoir demander de l'aide.

La direction et l'équipe sont là pour s'aider et se soutenir.

N'oublions pas que notre but commun est que les enfants passent des moments agréables dans nos structures et découvrent un environnement enrichissant en sécurité.

LE REPAS

- Pour l'animateur:** Un moment privilégié pour les relations avec les enfants
- Pour l'enfant :** Une rupture bénéfique au rythme de la journée.
Un temps d'échange et de découverte.
- Pour tous :** Un passage obligé de la journée, pendant lequel on reconstitue ses réserves d'énergie.
- AVANT:** Ponctualité
Hygiène : pipi, lavage mains
- PENDANT:** Responsabilisation : un par table pour les plats, l'eau, le pain, le sel ...
Socialisation :
- on sert aussi les autres
- on peut jouer, jamais gaspiller
 - on goûte de tout (éducation du goût)
 - le pain accompagne
- CONSULTER LES FICHES SANITAIRES
- L'animateur: suit les mêmes principes
est garant de leur application
évite tout conflit (et n'en crée pas)
- APRES:** participation au rangement, nettoyage des tables
Sortie : trouver un mode de déplacement
Éviter les chants
On accompagne les enfants jusqu'au prochain lieu